



Ville de Piraé  
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 071 / 2017 DU 24 AOUT 2017

Portant création de cinq (5) emplois permanents à temps complet.

Date de convocation : <b>17 août 2017</b>		L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre août, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, 1 <sup>er</sup> adjoint au maire.							
Date d'affichage : <b>17 août 2017</b>									
Date d'affichage du compte-rendu : <b>25 août 2017</b>									
Date d'affichage de la présente délibération : <b>30 AOUT 2017</b>									
Résultats des votes :	VOTANTS	<b>28</b>	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.  Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.						
	POUR	<b>28</b>							
	CONTRE	<b>00</b>							
	ABSTENTION	<b>00</b>							
<b>La délibération est adoptée à l'unanimité.</b>			<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td><b>33</b></td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td><b>22</b></td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td><b>07</b></td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>	PRESENTS	<b>22</b>	PROCURATION	<b>07</b>
ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>								
PRESENTS	<b>22</b>								
PROCURATION	<b>07</b>								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		x	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	x		
M. Abel TEMARII	x		
Mme Marie Madeleine MAO		x	
M. Félix ATEM	x		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	x		
M. Heimana TAURAA	x		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	x		
M. Yvonnick RAFFIN		x	
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		x	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	x		
Mme Miriama MACE		x	Thilda HAREHOE
M. Jean-Claude PAQUIER		x	Christophe TAURAATUA
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	x		
M. Léon MAKE	x		
Mme Maire SVARC	x		
M. Christophe TAURAATUA	x		
M. Samuel MOO SUNG	x		
M. Maono TERE		x	
M. Christophe TEAO	x		
Mme Riveta URAHUTIA		x	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE		x	Christophe TEAO
Mme Taiana TEPU née THUNOT		x	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	x		
Mme Rosana TEHOIRI	x		
M. Kapo MOU KAM TSE	x		
Mme Keehi WONG		x	Rosana TEHOIRI
Mme Raiarii TETOOFA	x		
M. Irvine Tekohututoua PARO	x		
Mme Béatrice VERNAUDON	x		
Mme Maiana BAMBRIDGE	x		
M. Théodore TETUAETARA	x		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	x		
TOTAL	22	11	07 procurations

**DELIBERATION N° 071/2017 du 24.08.2017****Portant création de cinq (5) emplois permanents à temps complet.****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'ordonnance n° 2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ;
- VU le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs
- VU le décret n°2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;
- VU l'arrêté n° 1117 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « Maîtrise » ;
- VU l'arrêté n° 1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « Application » ;
- VU l'arrêté n° 1119 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « Exécution » ;
- VU l'arrêté n° 118/2014 du 26 juin 2014 fixant l'organisation structurelle et les règles de fonctionnement des services composant l'administration de la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 28/2017 du 30 mars 2017 portant approbation du budget principal de l'exercice 2017 de la commune de Pirae ;
- VU les nécessités de service public ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire ;

**Exposé des motifs :**

Il est proposé au Conseil municipal de créer cinq (5) emplois permanents à temps complet :

- un emploi permanent d'adjoint au chef de bureau des affaires civiles à temps complet de la spécialité administrative du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal ;
- un emploi permanent de chargé d'opération à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- un emploi permanent de conducteur de travaux AEP à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- un emploi permanent de chargé de projet déchets à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- un emploi permanent d'agent d'entretien à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Exécution » (D), ouvert au grade d'Agent ou Agent qualifié ou Agent principal.

Le tableau des emplois permanents créé lors de la mise en application de la Fonction Publique Communale (FPC) le 1<sup>er</sup> août 2012 est donc modifié en conséquence.

**Après en avoir délibéré en sa séance du 24.08.2017 ;**

**ADOPTE :**

- Article 1<sup>er</sup> :** Il est créé un (1) emploi permanent d'adjoint au chef de bureau des affaires civiles à temps complet de la spécialité administrative du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- Article 2 :** Il est créé un (1) emploi permanent de Chargé d'opération à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- Article 3 :** Il est créé un (1) emploi permanent de conducteur de travaux AEP à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- Article 4 :** Il est créé un (1) emploi permanent de chargé de projets déchets à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Maîtrise » (B), ouvert au grade de Technicien ou Technicien principal.
- Article 5 :** Il est créé un (1) emploi permanent d'agent d'entretien à temps complet de la spécialité technique du cadre d'emploi « Exécution » (D), ouvert au grade d'Agent ou Agent qualifié ou Agent principal.
- Article 6 :** Le tableau des emplois permanents ouverts dans la fonction publique communale est modifié conformément au document figurant en annexe de la présente délibération.
- Article 7 :** Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget principal.
- Article 8 :** Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.
- Article 9 :** Le Directeur général des services et le Chef de service des Ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire empêché,



Mme Yvette LICHTLE  
1<sup>er</sup> adjoint au maire



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative	
Le <b>28 AOUT 2017</b>	et publication du <b>30 AOUT 2017</b>
Pour le Maire absent,	
	
Mme Yvette LICHTLE	
1 <sup>er</sup> Adjoint	

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 071 /2017 du 24 août 2017.

Cadres d'emplois	Spécialité	Grades	Temps de travail	Nombre d'emplois
<b>Emploi fonctionnel</b>	Administrative	Directeur général des services	Complet	1
<b>A – Conception &amp; Encadrement</b>	Administrative	Conseiller principal	Complet	6
		Conseiller qualifié	Complet	2
		Conseiller	Complet	10
	Technique	Conseiller principal	Complet	2
		Conseiller qualifié	Complet	1
		Conseiller	Complet	3
<b>B - Maîtrise</b>	<b>Administrative</b>	Technicien principal	Complet	7
		<b>Technicien</b>	<b>Complet</b>	<b>6+1</b>
		Technicien provisoire	Complet	2
	<b>Technique</b>	Technicien principal	Complet	3
		<b>Technicien</b>	<b>Complet</b>	<b>2 + 3</b>
	Sécurité civile	Lieutenant	Complet	2
Major		Complet	2	
<b>C - Application</b>	Administrative	Adjoint principal	Complet	7
		Adjoint	Complet	7
		Adjoint provisoire	Complet	1
	Technique	Adjoint principal	Complet	7
		Adjoint principal provisoire	Complet	1
		Adjoint	Complet	6
	Sécurité civile	Adjudant	Complet	3
		Sergent	Complet	6
	Sécurité publique	Brigadier	Complet	5
		Gardien	Complet	10
<b>D – Exécution</b>	Administrative	Agent principal	Complet	1
		Agent qualifié	Complet	1
		Agent	Complet	2
	<b>Technique</b>	Agent principal	Complet	11
		Agent qualifié	Complet	19
		<b>Agent</b>	<b>Complet</b>	<b>34 + 1</b>
		Agent	Non complet (75%)	4
		Agent	Non complet (65%)	5
		Agent	Non complet (50%)	1
	Sécurité civile	Caporal-chef	Complet	4
Sapeur		Complet	4	
<b>TOTAL</b>				<b>193</b>